



Suivi de la gêne olfactive autour de l'ISDND de Pavie



Bilan du 2^e trimestre 2022

ETU-2022-100 - Edition Octobre 2022



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime l'observatoire des odeurs autour de l'ISDND de Pavie depuis le 1^{er} avril 2018 afin d'évaluer la gêne olfactive et suivre son évolution, en concertation avec l'exploitant et les riverains. Ce suivi est basé sur le recueil des odeurs par un réseau de Nez référents, constitué de riverains bénévoles.

En concertation avec Trigone, Atmo Occitanie fait évoluer en 2022 le dispositif d'évaluation en mettant en place de nouveaux outils. L'objectif : faciliter le signalement des odeurs pour les membres de l'observatoire des odeurs, et améliorer l'information aux différents acteurs et partenaires.

Ce document présente le bilan du 2^e trimestre 2022 du suivi de la gêne olfactive autour de l'ISDND.

2. Dispositif d'évaluation

2.1. Observatoire des odeurs

L'Observatoire des odeurs est principalement composé de riverains qui forment le réseau de Nez et fournissent des observations sur la gêne olfactive ressentie autour de l'ISDND de Pavie. Depuis le 27 janvier 2022, l'ancien dispositif de suivi de la gêne olfactive a évolué avec la mise en place d'une application smartphone géolocalisée permettant le signalement des odeurs.

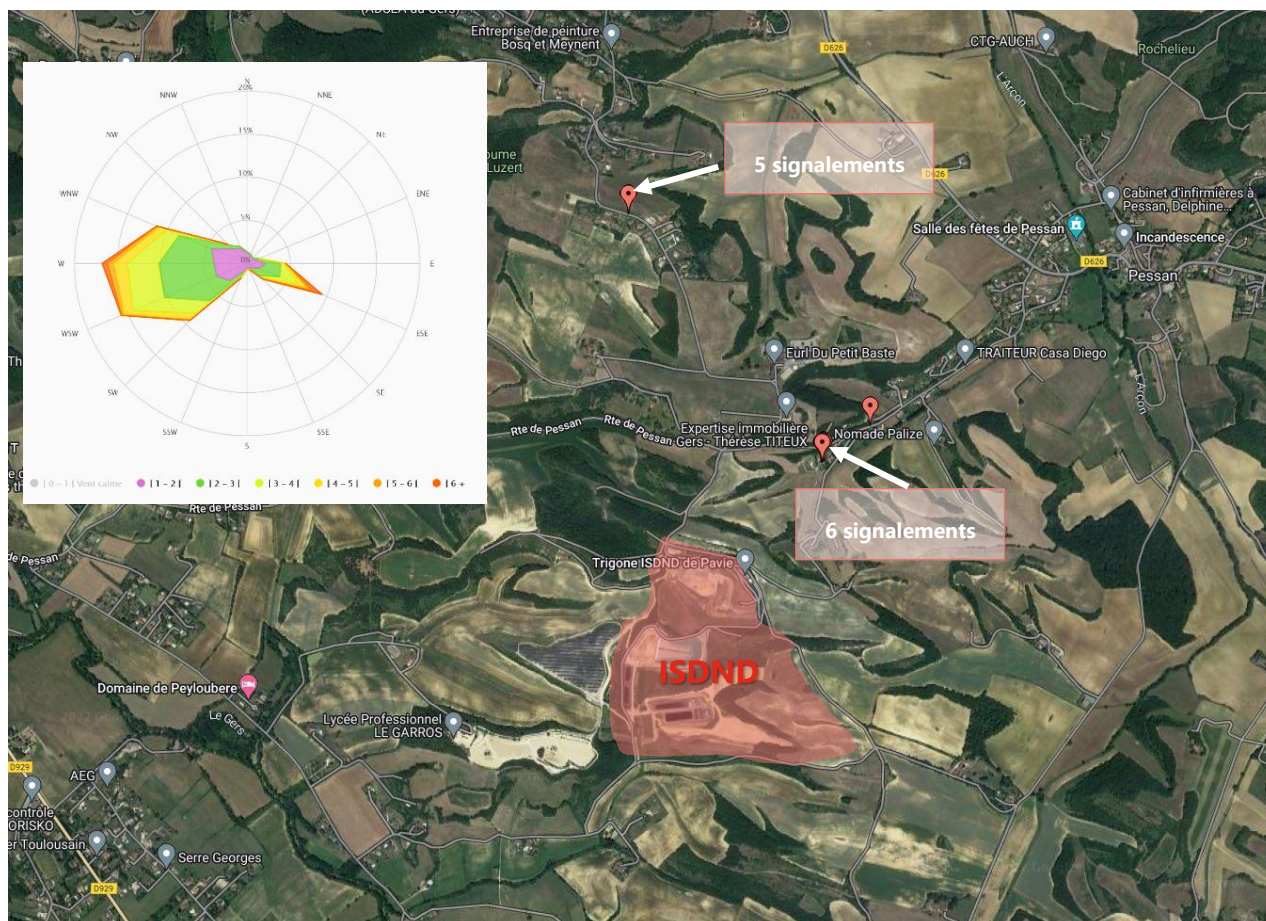
2.2. Signalements spontanés

Des signalements spontanés de nuisances odorantes peuvent aussi être envoyés sur l'adresse mail contact@atmo-occitanie.org, quels que soient l'origine et le lieu de l'odeur dans la région. Ce dispositif vient en complément des observations de l'Observatoire des odeurs.

3. Bilan du suivi des odeurs au 2^e trimestre 2022

3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des odeurs (en rouge) signalés au cours du 2^e trimestre 2022, ainsi que la rose des vents enregistrée à partir du mât météorologique sur le bâtiment technique de l'ISDND.



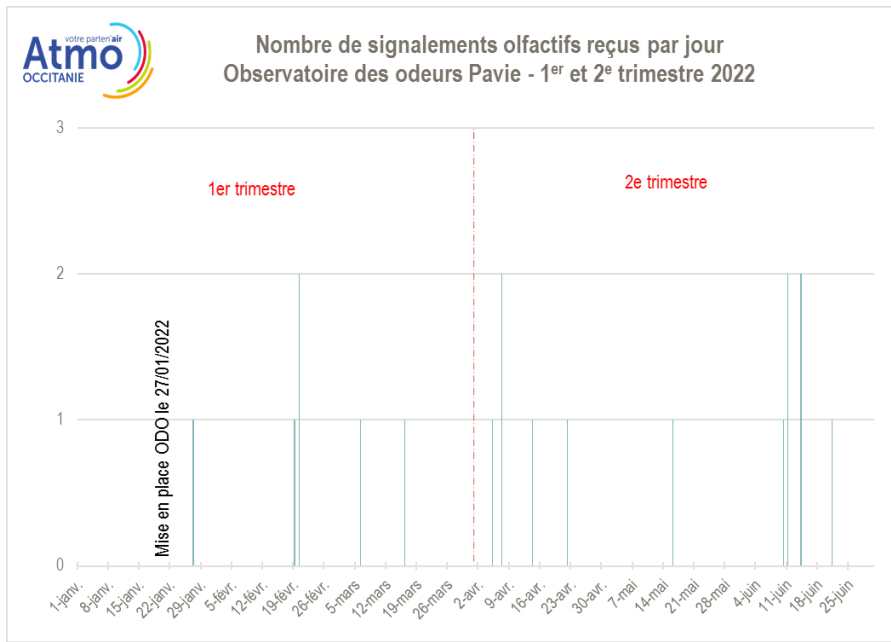
Les odeurs ont été ressenties sur le quart nord, nord-est de l'ISDND de Pavie. Cela est cohérent du fait de la situation géographique de la zone : à proximité de l'installation de stockage de déchets et sous les vents dominants d'ouest se trouvent les premières habitations, riveraines du site.

Les riverains au sud et à l'ouest de l'ISDND, ayant un accès à la plateforme de signalement, n'ont pas remontés d'odeurs durant ce trimestre.

3.2. Répartition temporelle des odeurs

Sur le 2^e trimestre 2022, **12 signalements d'odeurs** ont été remontés par les Nez, répartis sur 9 jours, soit 10% du second trimestre 2022.

Le graphique ci-dessous présente le nombre d’heures odorantes signalées par les Nez du réseau :



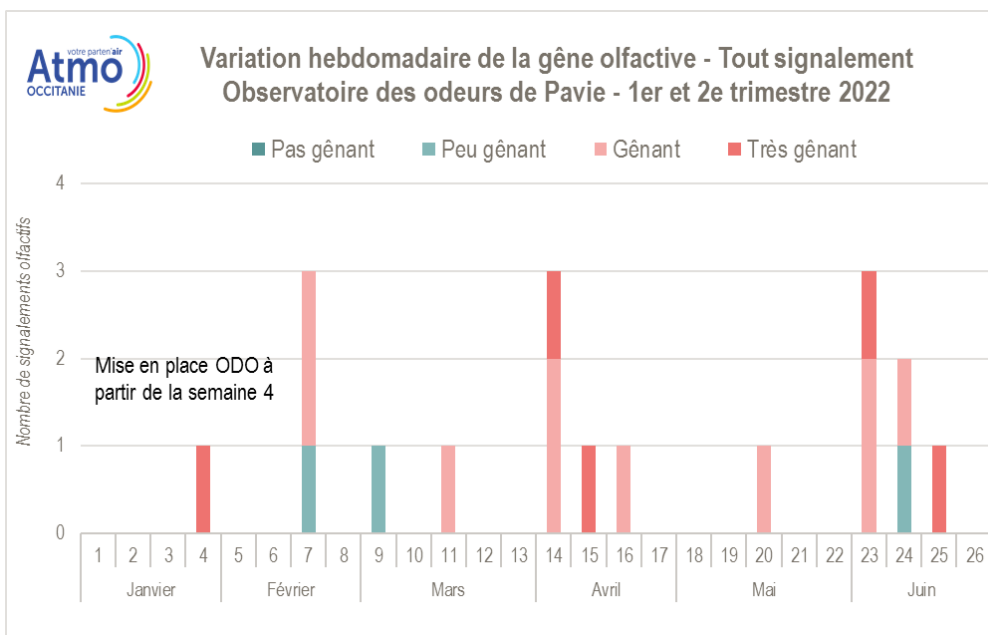
Les odeurs ne sont pas perçues uniformément au cours du 2^e trimestre. Les odeurs ont principalement été signalées :

- La 1^{ère} quinzaine du mois d’avril, avec 4 signalements ;
- La 1^{ère} quinzaine du mois de juin, entre le 10 et le 14, avec 5 signalements odorants ;

Les signalements ont été deux fois plus nombreux qu’au cours du trimestre précédent, avec 12 signalements d’odeurs sur ce 2^e trimestre contre 6 signalements au 1^{er} trimestre.

3.3. Niveau de gêne des odeurs

Le graphique suivant présente le nombre d’épisodes odorants hebdomadaires en fonction du niveau de gêne perçu par les Nez.



Au 2^e trimestre 2022 :

- 7 des odeurs signalées par les Nez ont été perçues comme gênantes ;
- 4 des odeurs signalées par les Nez ont été perçues comme peu gênantes ;
- 1 des odeurs signalées par les Nez a été perçue comme très gênante.

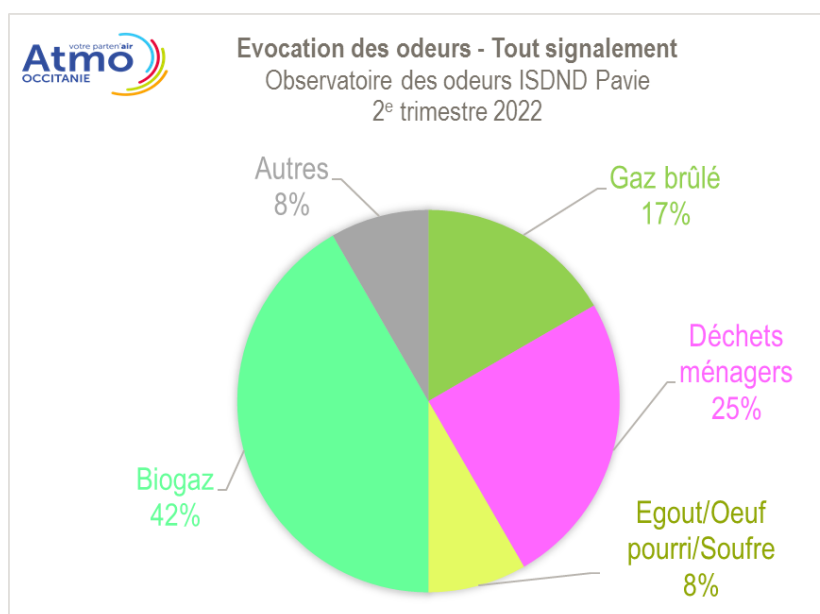
Comme les années précédentes, **les odeurs sont perçues comme gênantes ou très gênantes dans la majorité des cas (32% au second trimestre).**

3.4. Ressemblance des odeurs

Lors de la visite sur le site de l'ISDND, trois catégories principales d'odeurs avaient été évoquées par les Nez :

- Les odeurs de composés soufrés ("biogaz", et "œuf pourri") provenant de la décomposition de la matière organique par des micro-organismes ;
- Les odeurs de « poubelle fraîche » et de « déchets ménagers fermentés », ressemblances évoquant les déchets organiques avant enfouissement ;
- Les odeurs de "gaz brûlés" pouvant être émis par la torchère du site.

Le graphique suivant présente les ressemblances des odeurs signalées par le réseau de Nez au 2^e trimestre 2022.



Au 2^e trimestre 2022, **le registre majoritaire est celui évoquant des odeurs de "biogaz"**, caractéristique d'odeurs ressenties autour d'une ISDND, en lien avec la dégradation de matière organique en l'absence d'apport d'oxygène. Cette évocation revient pour 5 odeurs sur 12 signalements odorants.

L'évocation « biogaz » est parfois complétée par des odeurs au registre comparable de type « Egout/œuf pourri/soufre », signalées à une seule reprise sur ce trimestre.

En outre, un quart des odeurs évoque les déchets ménagers fermentés, c'est à dire des odeurs en lien avec l'activité de déchargement du déchets frais, issus de la collecte d'ordures ménagère, au niveau du casier d'enfouissement.

Enfin, 2 signalements ont concerné des odeurs de gaz brûlé, sans certitude de la part de l'observateur qui évoque une odeur de déchets ménagers avec une composante inhabituelle de « brûlé ». C'est également le cas de l'odeur qui a été décrite comme « autres ».

3.5. Signalements spontanées

Au cours du 2^e trimestre 2022, aucun signalement spontané (en dehors du portail de signalement ODO) n'a été transmis à Atmo Occitanie.

4. Zoom sur un épisode odorant

Les relevés d'odeurs n'ont pas été assez nombreux pour mettre en avant l'apparition d'un épisode odorant intense sur ce 2^e trimestre.

Les journées du 7 avril, 11 et 14 juin ont mis en évidence le plus de signalements avec 2 remontées d'odeurs sur 24 heures, sans lien avec les informations de l'exploitant sur une activité anormale du site (travaux, incidents, autres...). Les odeurs signalées sont la conséquence du fonctionnement « routinier » de l'ISDND, et de la dégradation du déchet propre à ce type de centre d'enfouissement.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie